

L'inventeur, l'innovateur et l'ingénieur

The inventor, the innovator and the engineer

Pierre Saulais¹

¹ Laboratoire LITEM, Institut Mines-Télécom, Paris, France, pierre.saulais@telecom-em.eu

RÉSUMÉ. L'objet du présent article est d'introduire l'articulation des différentes contributions à ce numéro spécial autour de la thématique des liens entre l'invention, l'innovation et la propriété intellectuelle. Cette thématique est préalablement introduite par le fait que ce sont des acteurs passionnés qui sont habités par un feu sacré pour une ou plusieurs de ces composantes. Le présent article invite enfin le lecteur à se reconnaître dans l'un ou l'autre de ces acteurs.

ABSTRACT. This paper aims at showing how the different contributions to this special issue are connected to the topic of the links between invention, innovation and intellectual property rights. First of all, this topic is introduced as a statement according to which impassioned individuals are inhabited by the sacred fire for one or more of these components. Readers are finally invited to identify themselves with one or the other among these actors.

MOTS-CLÉS. Invention, innovation, droits de propriété intellectuelle, management de l'innovation.

KEYWORDS. Invention, innovation, intellectual property rights, innovation management.

En consacrant à la rédaction d'*A la recherche du temps perdu* les quinze dernières années de sa vie, Marcel Proust souhaitait que ses futurs lecteurs parviennent à « lire en eux-mêmes ». Plus modestement, cette première partie du numéro spécial de la revue *Technologie & Innovation*, dédiée aux liens entre l'invention, l'innovation et la propriété intellectuelle, se voudrait une invitation pour les lecteurs à se reconnaître parmi l'un ou l'autre de tous ces acteurs que sont l'inventeur, l'innovateur, l'ingénieur, le chercheur, l'entrepreneur, le praticien, le fondateur d'une jeune pousse, le champion de la propriété intellectuelle, l'expert en management de l'innovation, l'écrivain, ... tous ceux qui portent ces talents dont la combinaison se révèle indispensable à l'éclosion de l'innovation. Ce numéro spécial n'aspire pas à prodiguer un cours magistral sur le thème visé, mais son ambition est plutôt d'éclairer, par des images qui peuvent parler à tous, les parcours aux multiples facettes de tous ces acteurs passionnés au service de la même cause, la création. Nous sommes en effet persuadés que l'innovation ne s'enseigne pas, mais qu'elle doit se vivre, car elle ne représente pas autre chose que la réalisation de notre désir de créer (SAULAIS, 2013).

Ce numéro spécial va exprimer cinq talents, révéler cinq sensibilités, raconter cinq approches, selon un ordre arbitrairement choisi.

Selon Michel Moruzzis, l'innovation en entreprise peut être vue comme une course de fond, la plupart du temps en solitaire et soumise à de nombreux freins. Pour expliquer cette situation, il tire trois exemples de sa propre expérience professionnelle dans une entreprise de haute technologie, dont il extrait une analyse plus générale des différents freins à l'innovation. Selon cette analyse, une entreprise industrielle qui veut se développer doit considérer l'innovation comme un élément de son ADN et bien comprendre que c'est dans le domaine du management qu'elle a le plus besoin d'innovation.

Yann de Kermadec explique qu'au cœur des interactions entre l'innovation, les inventions et les brevets se trouve le langage des brevets, qui devient très clair pour les concepteurs dès lors que l'on traduit les phrases compliquées et souvent très longues des revendications des brevets sous la forme de schémas, qu'il appelle « arbres des moyens ». Etant à la fois un outil stratégique pour protéger et exploiter les innovations, une mine d'informations et un langage de conception puissant, les brevets permettent de dynamiser, sécuriser et mieux exploiter les projets d'innovation.

Theodor Felezeu soutient la vision d'une innovation considérée « autrement » et ayant la nature d'un impératif catégorique. L'industrie a le devoir, selon lui, d'un renouveau sans précédent pour répondre

aux défis proposés par un contexte actuel complexe et particulièrement critique du point de vue social, économique ou environnemental. Son article se propose d'analyser les leviers que l'industrie peut activer en vue de s'inscrire dans une innovation pérenne, également contributrice à une réappropriation, par l'Homme, du sens de son évolution.

Dans une facture plus classique, Maggy Perrier et Audrey Depeige exposent les processus et méthodes par lesquelles une société internationale, le groupe Essilor, crée et capture de la valeur par ses innovations. Elles décrivent l'organisation qui permet de contribuer à l'amélioration des performances de l'entreprise en matière d'innovation et au maintien de son avantage compétitif. Par des illustrations terrain, elles montrent que l'entreprise met à profit deux sources d'accès aux nouvelles technologies, recourant à la mise en réseau de son écosystème avec d'autres entreprises susceptibles de stimuler le co-développement de nouveaux produits, grâce à des stratégies IP dédiées.

Notre propre contribution vise à compléter les contributions empiriques, déjà fournies, par un volet plus conceptuel de la thématique des liens entre invention, innovation et droits de propriété intellectuelle. En particulier, après avoir éclairé les trois composantes mentionnées en les considérant comme des objets de connaissance, nous souhaitons montrer que ces liens constituent en fait des ponts entre des domaines de connaissance peu reliés jusqu'à présent et que la matière dont ces ponts sont constitués n'est autre que la connaissance de la connaissance. Celle-ci est précisément la synthèse (au sens de la combinaison) des formes de la connaissance (au sens de la structure) et des contenus fournis par l'expérience (et appliqués aux objets de connaissance).

La lecture de ce numéro rejoindra ainsi l'esprit des épreuves selon lequel Michel Aubouy (2015) aime à présenter les trois étapes du processus d'innovation : une épreuve d'observation, une épreuve d'imagination, une épreuve de ténacité, qu'il appelle, respectivement, l'épreuve du chasseur, l'épreuve du mage et l'épreuve du cultivateur (AUBOUY, 2015).

La bibliographie

AUBOUY M., *Le chasseur, le mage et le cultivateur ou les trois épreuves de l'innovation*, Editions Nullius in Verba, Grenoble, 2015.

SAULAIS P., *Application de la gestion des connaissances à la créativité des experts et à la planification de la R&T en milieu industriel de haute technologie*, thèse de doctorat, Télécom Ecole de Management, 2013.